

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS GRUPETTO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 51979984500028

Néant ☐*

				Exercice N clos le, 30/06/2024				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 745	565		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	9 351	1 438		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	95 720	49 204		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV		8 823 020		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		149 074		
	TOTAL (II)		BJ	9 138 120	BK	114 816	9 023 303	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL		
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		104 918		
		Autres créances (3)	BZ	CA		237 414		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG		2 035 603			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		3 616			
	TOTAL (III)	CJ	CK		2 381 554			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			9 502			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			522 595			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 051 772	IA	114 816	11 936 955		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS GRUPETTO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 689 182)			DA	689 182
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	640 833
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	68 918
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 281 401
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	851 832
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	49 189
	TOTAL (I)			DL	4 581 356
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	1 975 092
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 634 424
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	538 911
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	42 471
	Dettes fiscales et sociales			DY	125 900
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	38 798
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	7 355 599	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 936 955	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 559 559
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GRUPETTO										Néant ☐ *		
		Exercice N										
		France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA			FB			FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD			FE			FF			
			FG	1 211 824		FH			FI	1 211 824		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 211 824		FK			FL	1 211 824		
	Production stockée*								FM			
	Production immobilisée*								FN			
	Subventions d'exploitation								FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)								FP	3 061		
	Autres produits (1) (11)								FQ	8		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 214 895		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS			
	Variation de stock (marchandises)*								FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	445 161		
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	11 019		
	Salaires et traitements*								FY	390 573		
	Charges sociales (10)								FZ	157 378		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)				HS	)		GA	22 264	
			- dotations aux provisions*						GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)								GE	4		
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 026 401			
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	188 493			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	783 350		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	6 769		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	38 321		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM			
	Différences positives de change								GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO			
			Total des produits financiers (V)						GP	828 441		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ	107 368		
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	121 726		
	Différences négatives de change								GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT			
			Total des charges financières (VI)						GU	229 094		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	599 346			
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	787 840			

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFip N° 2053 2024

Désignation de l'entrepriseSAS GRUPETTO

Néant☐*

			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	4 009		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	4 009		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	419		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	23 147		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	23 567		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(19 558)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(83 551)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 047 345		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 195 512		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	851 832		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
			– Crédit–bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 061	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	(1 111)	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			419		
	Amortissements dérogatoires			23 147		
	Autres produits				4 009	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS GRUPETTO													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		2		3			
INCORP.		TOTAL I					CZ		D8		D9			
		TOTAL II					KD	10 310	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
			Dont Composants	M3		KS	10 789	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KV	52 822	KW			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KY	29 189	KZ				
		Matériel de transport*						LB	42 306	LC				
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LE		LF				
	Emballages récupérables et divers *						LH		LI					
	Immobilisations corporelles en cours							LK		LL				
	Avances et acomptes							LN	135 107	LO				
	TOTAL III									LP	20 606			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	8 823 020	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	140 074	1U		1V	9 000				
TOTAL IV					1Q	8 963 095	1R		1S	9 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	9 108 513	0H		0J	29 606			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
					par virement de poste à poste		3		4					
		1					2							
INCORP.		TOTAL I			IN		C0		D0					
		TOTAL II			IO		LV	10 310	LW					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	10 789	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	52 822	MO				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	41 689	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	50 413	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG		NH	155 714	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W				
	Autres participations			I0		0X		0Y	8 823 020	0Z				
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	149 074	2G				
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	8 972 095	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K		0L	9 138 120	0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 11 936 956 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 851 833 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 14/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- Taux d'actualisation : 3,60 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Probabilité de quitter l'entreprise dégressive en fonction de l'âge du salarié : de 6,63% à 16 ans à 0,05% à 64 ans.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 311			10 311
Immobilisations incorporelles	10 311			10 311
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 790			10 790
- Installations générales, agencements aménagements divers	52 823			52 823
- Matériel de transport	29 189	12 500		41 689
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 307	8 107		50 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	135 108	20 607		155 714
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 823 021			8 823 021
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	140 075	9 000		149 075
Immobilisations financières	8 963 095	9 000		8 972 095
ACTIF IMMOBILISE	9 108 514	29 607		9 138 121

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 607	9 000	29 607
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		20 607	9 000	29 607
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Prêts et autres immobilisations financières :

Une somme de 115 800 € a été versée à la BPI à titre de caution sur l'emprunt souscrit d'un montant de 2 316 K€.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS SecureDirectTO	164	15	100,00	370	370	158		193	13	
SAS INAXEL	20	445	100,00	7 500	7 500	368		3 723	443	252
SASU INTER BOOKING SERVICE	10	149	100,00	24	24			311	148	147
SASU C TOUT VERT	56	599	100,00	562	562	13		5 920	426	287
SARL NEW DEAL CE	57	92	61,16	82	82			211	54	15
SASU 32 JUILLET	8	74	100,00	102	102			1 822	73	81
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS KOUROU	225	-7	13,00	29	29				-7	
SARL AIMCIA	13	171	24,81	36	36			612	-41	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

1 - Prises de participation :

Aucune prise de participation nouvelle au cours de l'exercice clos le 30/06/2024.

2 - Modifications participations existantes :

Aucune modification des participations existantes au cours de l'exercice clos le 30/06/2024.

Notes sur le bilan

3 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Précisions :

Concernant les données financières New Deal CE ci-dessus :

Les données (8) et (9) sont issues des comptes annuels au 31/10/2023 de la société New Deal CE.

5- Dépréciations :

Absence de dépréciation des titres SDTO et INAXEL compte tenu de la valeur d'utilité des actifs incorporels détenus et des perspectives économiques futures.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 259	487		9 746
Immobilisations incorporelles	9 259	487		9 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 945	406		9 351
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 543	5 332		30 875
- Matériel de transport	17 107	9 044		26 151
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 335	5 359		38 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	84 930	20 141		105 071
ACTIF IMMOBILISE	94 189	20 628		114 817

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 495 025 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	149 075		149 075
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	104 919	104 919	
Autres	237 415	237 415	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 616	3 616	
Total	495 025	345 950	149 075
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	100 007
Produits à recevoir	3 944
INTERETS COURUS A RECEVOIR	22 624
Total	126 575

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 689 182,00 Euro décomposé en 689 182 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	689 182	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	689 182	1,00

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 77 974
- En valeur : 1 200 019,86 Euro
- Etendue des droits qu'elles confèrent : Obligations nominatives convertibles en actions ordinaires

Emprunt obligataire : 1 200 020 €

Prime de non conversion : 751 006 € amortie sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 041	23 148		49 189
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 041	23 148		49 189
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		23 148		

Amortissement dérogatoires / frais d'acquisition des titres de participation : durée : 5 ans

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 355 599 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 975 092	24 066	1 951 026	
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 634 425	789 411	3 183 299	661 714
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 471	42 471		
Dettes fiscales et sociales	125 901	125 901		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	577 710	577 710		
Produits constatés d'avance				
Total	7 355 599	1 559 560	5 134 325	661 714
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	446 690			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	23 952
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	24 066
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	6 727
Autres charges à payer	12 462
Charges sociales sur congés à payer	10 454
Etat-charges à payer	459
Taxe apprentissage	188
Particip. form. continue	110
Clients - Avoir à établir	38 462
Total	116 880

Notes sur le bilan

Autres informations

Primes de remboursement d'emprunts

Amortissement sur 7 ans

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 616		
Total	3 616		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 750 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Résultat financier

	30/06/2024	30/06/2023
Produits financiers de participation	783 350	935 285
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 769	10 718
Autres intérêts et produits assimilés	38 322	8 096
Reprises sur provisions et transferts de charge		23 950
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	828 441	978 049
Dotations financières aux amortissements et provisions	107 369	107 662
Intérêts et charges assimilées	121 726	125 162
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	229 095	232 824
Résultat financier	599 346	745 225

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
7914100000 - TRANSFERTS DE CHARGES SUR SALAIRES	61	
7914110000 - Av en nature dirigeant	3 000	
	3 061	
Total	3 061	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société SAS GRUPETTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GRUPETTO, 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société mère, GRUPETTO, est seule redevable de la charge d'impôt du groupe.

Notes sur le compte de résultat

La société GRUPETTO ainsi que toutes les filiales membres du groupe constatent dans leurs comptes la charge ou le produit d'impôt calculé comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie ou la charge d'impôt résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée dans les comptes de la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 83 551 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement de compte de titres financiers : 20 000 actions de la société INAXEL</i>	3 200 000
Autres engagements donnés	3 200 000
Total	3 200 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 28/06/2019 (FCC)	8 000
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 30/06/2020 (FCC)	4 500
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 30/06/2020	150 000
Garantie Bpifrance ; fonds national de garantie « Fonds Prêt Croissance Relance » à hauteur de 80 %	1 852 800
Autres engagements reçus	2 015 300
Total	2 015 300
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 095 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2024, le montant de l'engagement estimé s'élève à 25 095 € en cas de départ à l'initiative du salarié,

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

Sas Clavel Audit-Associés — Commissaires aux Comptes

GRUPETTO

SAS au capital de 689 182 euros

**10 Place Alfonse Jourdain
31000 TOULOUSE
519 799 845 RCS TOULOUSE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

A l'Assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1er juillet 2023** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et méthodes comptables :**

L'annexe expose pages 17 et 18 les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues par la société au 30/06/2024.

- Titres de participations et créances rattachées :

L'actif immobilisé de la société étant principalement constitué de titres de participations, nous nous sommes assurés que les informations présentées dans la note pages 21 et 22 « Immobilisations financières » et dans le tableau « Liste des filiales et participations » de l'annexe des comptes annuels soient exactes.

Nos travaux ont notamment consisté à nous assurer de la correcte évaluation de ces titres de participations au regard du développement du groupe, des rapports de leurs situation financières et de leurs perspectives de rentabilités futurs. Cette analyse a été menée conformément aux principes comptables en vigueur. Nos appréciations ont également porté sur les principes d'évaluation des provisions constituées pour dépréciation de ces actifs.

Nos travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause la valeur des titres et des créances rattachées au bilan de la société au 30/06/2024.

IV - Vérification spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article L.441-4 et D. 441-6 du code de commerce.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

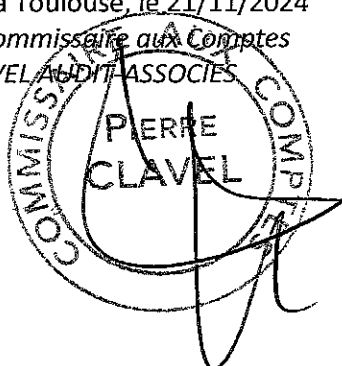
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux Comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 21/11/2024

Le Commissaire aux Comptes

CLAVEL AUDIT ASSOCIES



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	10 311	9 746	565	1 052
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 790	9 351	1 438	1 844
Autres immobilisations corporelles	144 925	95 720	49 205	48 333
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 823 021		8 823 021	8 823 021
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149 075		149 075	140 075
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 138 121	114 817	9 023 304	9 014 325
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	104 919		104 919	49 832
Autres créances	237 415		237 415	216 658
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 035 604		2 035 604	1 993 073
Charges constatées d'avance (3)	3 616		3 616	1 896
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 381 554		2 381 554	2 261 461
Frais d'émission d'emprunt à évaluer	9 503		9 503	11 139
Primes de remboursement des obligations	522 596		522 596	629 964
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 051 773	114 817	11 936 956	11 916 888
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	689 182	689 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	640 833	640 833
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	68 918	68 918
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 281 401	1 421 074
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	851 833	984 380
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	49 189	26 041
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 581 357	3 830 429
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	1 975 092	1 975 026
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 634 425	5 081 890
Emprunts et dettes financières diverses (3)	538 911	898 421
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 471	45 624
Dettes fiscales et sociales	125 901	85 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 799	100
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 355 599	8 086 460
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 936 956	11 916 888
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 796 039	6 578 724
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 559 560	1 507 736
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2024	30/06/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 211 825		1 211 825	1 076 005
Chiffre d'affaires net	1 211 825		1 211 825	1 076 005
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 061	3 424
Autres produits			9	25
Total produits d'exploitation (I)			1 214 895	1 079 454
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			445 162	376 408
Impôts, taxes et versements assimilés			11 019	14 441
Salaires et traitements			390 574	382 884
Charges sociales			157 379	116 702
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 264	18 759
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4	4
Total charges d'exploitation (II)			1 026 402	909 198
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			188 494	170 256
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			783 350	935 285
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			6 769	10 718
Autres intérêts et produits assimilés (3)			38 322	8 096
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				23 950
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			828 441	978 049
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			107 369	107 662
Intérêts et charges assimilées (4)			121 726	125 162
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			229 095	232 824
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			599 346	745 225
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			787 840	915 481

Compte de résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 009	9 865
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	4 009	9 865
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	419	2 443
Sur opérations en capital		13 409
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 148	23 148
Total charges exceptionnelles (VIII)	23 567	38 999
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-19 558	-29 134
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-83 551	-98 033
Total des produits (I+III+V+VII)	2 047 346	2 067 368
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 195 513	1 082 988
BENEFICE OU PERTE	851 833	984 380
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRUPETTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 11 936 956 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 851 833 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 14/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 3 ans

* Installations techniques : 3 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 2 à 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- Taux d'actualisation : 3,60 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Probabilité de quitter l'entreprise dégressive en fonction de l'âge du salarié : de 6,63% à 16 ans à 0,05% à 64 ans.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 311			10 311
Immobilisations incorporelles	10 311			10 311
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 790			10 790
- Installations générales, agencements aménagements divers	52 823			52 823
- Matériel de transport	29 189	12 500		41 689
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 307	8 107		50 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	135 108	20 607		155 714
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 823 021			8 823 021
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	140 075	9 000		149 075
Immobilisations financières	8 963 095	9 000		8 972 095
ACTIF IMMOBILISE	9 108 514	29 607		9 138 121

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 607	9 000	29 607
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		20 607	9 000	29 607
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Prêts et autres immobilisations financières :

Une somme de 115 800 € a été versée à la BPI à titre de caution sur l'emprunt souscrit d'un montant de 2 316 K€.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SAS SecureDirectTO	164	15	100,00	370	370	158		193	13	
SAS INAXEL	20	445	100,00	7 500	7 500	368		3 723	443	252
SASU INTER BOOKING SERVICE	10	149	100,00	24	24			311	148	147
SASU C TOUT VERT	56	599	100,00	562	562	13		5 920	426	287
SARL NEW DEAL CE	57	92	61,16	82	82			211	54	15
SASU 32 JUILLET	8	74	100,00	102	102			1 822	73	81
- Participations										
(détenues entre 10 et 50 %)										
SAS KOUROU	225	-7	13,00	29	29				-7	
SARL AIMCIA	13	171	24,81	36	36			612	-41	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

1 - Prises de participation :

Aucune prise de participation nouvelle au cours de l'exercice clos le 30/06/2024.

2 - Modifications participations existantes :

Aucune modification des participations existantes au cours de l'exercice clos le 30/06/2024.

Notes sur le bilan

3 - Information Autres participations :

Pourcentage de détention de la société SCI DES GRANDS POUSSINS : 1%.

4 - Précisions :

Concernant les données financières New Deal CE ci-dessus :

Les données (8) et (9) sont issues des comptes annuels au 31/10/2023 de la société New Deal CE.

5- Dépréciations :

Absence de dépréciation des titres SDTO et INAXEL compte tenu de la valeur d'utilité des actifs incorporels détenus et des perspectives économiques futures.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 259	487		9 746
Immobilisations incorporelles	9 259	487		9 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 945	406		9 351
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 543	5 332		30 875
- Matériel de transport	17 107	9 044		26 151
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 335	5 359		38 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	84 930	20 141		105 071
ACTIF IMMOBILISE	94 189	20 628		114 817

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 495 025 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	149 075		149 075
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	104 919	104 919	
Autres	237 415	237 415	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 616	3 616	
Total	495 025	345 950	149 075
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	100 007
Produits à recevoir	3 944
INTERETS COURUS A RECEVOIR	22 624
Total	126 575

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 689 182,00 Euro décomposé en 689 182 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	689 182	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	689 182	1,00

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 77 974
- En valeur : 1 200 019,86 Euro
- Etendue des droits qu'elles confèrent : Obligations nominatives convertibles en actions ordinaires

Emprunt obligataire : 1 200 020 €

Prime de non conversion : 751 006 € amortie sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 041	23 148		49 189
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 041	23 148		49 189

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	23 148

Amortissement dérogatoires / frais d'acquisition des titres de participation : durée : 5 ans

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 355 599 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 975 092	24 066	1 951 026	
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 634 425	789 411	3 183 299	661 714
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 471	42 471		
Dettes fiscales et sociales	125 901	125 901		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	577 710	577 710		
Produits constatés d'avance				
Total	7 355 599	1 559 560	5 134 325	661 714

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

446 690

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	23 952
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	24 066
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	6 727
Autres charges à payer	12 462
Charges sociales sur congés à payer	10 454
Etat-charges à payer	459
Taxe apprentissage	188
Particip. form. continue	110
Clients - Avoir à établir	38 462
Total	116 880

Notes sur le bilan

Autres informations

Primes de remboursement d'emprunts

Amortissement sur 7 ans

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 616		
Total	3 616		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 750 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Résultat financier

	30/06/2024	30/06/2023
Produits financiers de participation	783 350	935 285
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 769	10 718
Autres intérêts et produits assimilés	38 322	8 096
Reprises sur provisions et transferts de charge		23 950
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	828 441	978 049
Dotations financières aux amortissements et provisions	107 369	107 662
Intérêts et charges assimilées	121 726	125 162
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	229 095	232 824
Résultat financier	599 346	745 225

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
7914100000 - TRANSFERTS DE CHARGES SUR SALAIRES	61	
7914110000 - Av en nature dirigeant	3 000	
	3 061	
Total	3 061	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société SAS GRUPETTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GRUPETTO, 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société mère, GRUPETTO, est seule redevable de la charge d'impôt du groupe.

Notes sur le compte de résultat

La société GRUPETTO ainsi que toutes les filiales membres du groupe constatent dans leurs comptes la charge ou le produit d'impôt calculé comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie ou la charge d'impôt résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée dans les comptes de la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 83 551 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
Euro

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement de compte de titres financiers : 20 000 actions de la société INAXEL

3 200 000

Autres engagements donnés

3 200 000

Total

3 200 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 28/06/2019 (FCC)	8 000
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance 30/06/2020 (FCC)	4 500
SDTO - Clause de retour à meilleure fortune / abandon de créance du 30/06/2020	150 000
Garantie Bpifrance ; fonds national de garantie « Fonds Prêt Croissance Relance » à hauteur de 80 %	1 852 800
Autres engagements reçus	2 015 300
Total	2 015 300

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 095 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2024, le montant de l'engagement estimé s'élève à 25 095 € en cas de départ à l'initiative du salarié,

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.